

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 juillet 2022.**

L'an deux mil vingt-deux, le 15 juillet à 18 heures 30,

Le Conseil Municipal de la commune de POMMIERS dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur GOURINAT Alain, Maire**.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 08

Nombre de conseillers votants : 10

Date de convocation du Conseil Municipal : 9 juillet 2022.

Sont présents :

Mmes BAUDAT Isabelle, CHAMBLANC Anick. MM. BUREAUD Jean-Jacques, DEFAIT Dominique, DUMONT Pierre, GABILLAUD Jean-Claude, GOURINAT Alain, WATRINET Laurent.

Absents ayant donné procuration : Mme MINEAU Bernadette a donné procuration à Mme CHAMBLANC Anick. M. TISSIER Dominique a donné procuration à M. GABILLAUD Jean-Claude.

Absente : Mme MERLIN Marie.

Secrétaire de séance : Mme BAUDAT Isabelle désignée à l'unanimité.

Le compte-rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal en date du 23 avril 2022 n'apporte aucun commentaire et est adopté à l'unanimité.

Réforme des règles de publicité des actes.

Depuis le 1^{er} juillet 2022 la réforme de la publicité des actes des collectivités a posé le principe de la publicité des actes ni réglementaires ni individuels pris par les autorités communales par voie électronique. Néanmoins, il existe une dérogation pour les communes de moins de 3500 habitants : elles peuvent choisir, par délibération, un autre mode de publication.

Pour maintenir l'information au plus près de l'ensemble de la population, le conseil, à l'unanimité, se prononce pour la publication sur papier. Toutes les informations seront également visibles sur notre site <https://mairie-pommiers-en-berry.fr>.

Assainissement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le choix de la commission d'appel d'offres (CAO) concernant les entreprises ayant répondu à l'appel d'offre présenté par le maître d'ouvrage INFRALIM (M ; TIXIER Nicolas ingénieur).

- Lot 1 Réhabilitation des réseaux en tranchée ouverte – TPCRB – 177435.00 € H.T.
 - Lot 2 Chemisage continu polymérisé – ATEC – 42913.00 € H.T.
 - Lot 3 Unité de traitement des eaux usées – ERSE – 208381.25 € H.T.
- Total : 428729.25 € H.T.**

Pour mémoire le plan de financement s'établit ainsi :

| | |
|-----------------------------|------------------|
| Subvention départementale : | 67601.00 € |
| Agence de l'eau : | 182907.00 € |
| Prêt : | 200000.00 € |
| Total : | 450508.00 € H.T. |

*Les subventions sont établies sur un estimatif de **447463.18 €** et seront ajustées en fonction du coût réel des travaux.*

Budget supplémentaire assainissement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le budget supplémentaire assainissement.

| | |
|--------------------------------------|-------------|
| Régularisation du résultat reporté – | 7332.42 € |
| Affectation au compte 106 – | 147667.58 € |
| Autofinancement compte 21 – | 5000.00 € |
| Compte 1641 + | 352667.58 € |

Certificat administratif de mise à la réforme.

M. le Maire informe le conseil des biens mis à la réforme à la demande de la trésorerie pour un montant de 28073.78 €, ces biens n'existant plus, seront sortis de l'inventaire.

Recensement de la population.

M. le Maire informe le conseil que la commune fera l'objet d'un recensement des habitants, cette enquête se déroulera **du 19 janvier au 18 février 2023.**

A cette occasion, peut faire acte de candidature en mairie jusqu'au 15 septembre 2022, toute personne connaissant la commune, sachant se servir d'un ordinateur et ayant un bon relationnel.

Travaux.

Les travaux de voirie à La Suzelle chemin rural (cr 309) voie communale (vc 206) sont terminés.

Multi-services.

M. le Maire informe que suite à la demande de subvention auprès du conseil Départemental, le projet doit être validé par la chambre des métiers et de l'artisanat. M. le Maire accompagnera les futurs repreneurs pour présenter leur dossier.

Il est prévu de les recevoir lors du prochain conseil municipal afin qu'ils présentent leur dossier.

Le conseil fixe, à l'unanimité les tarifs qui seront appliqués pour la future location.

Loyer local communal : 150.00 €

Loyer logement : 150.00 €

PLUI.

L'enquête publique est terminée, le commissaire enquêteur a rendu son mémoire de réponse au procès-verbal de synthèse.

Toutes les observations seront étudiées en réunion avec les Personnes Publiques Associées (PPA), chambre d'agriculture, DDT, architectes des bâtiments de France, etc... et le bureau d'études le **13/09/2022**.

Rapports annuels d'activités.

Conseil d'Architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE).

Syndicat Intercommunal des Eaux de Maillet. Mme BAUDAT Isabelle informe de la réception des travaux à La Suzelle et La Fonteneille.

Ces rapports sont consultables en Mairie.

Département de l'Indre et Préfecture.

Une formation « **Stratégie Climat 36** » concernant la formation des élus au changement climatique sera mise en place le 27 septembre 2022 à la salle des délibérations du Conseil Départemental.

- L'objectif est de mieux connaître les effets du changement climatique.
- Former et informer sur le sujet.
- Mobiliser pour créer une stratégie d'adaptation territorialisée face à cet enjeu majeur.

Enedis (éoliennes).

M. le Maire informe le conseil du refus du tracé de raccordement concernant le projet des éoliennes « Des Bouiges », proposé par Enedis, jusqu'au poste d'Eguzon, (initialement prévu

traversant le bourg et La Fonteneille), détériorant ainsi les aménagements effectués, un autre tracé évitant la commune est établi.

Ordures ménagères.

La Communauté de Communes (CDC) gestionnaire des ordures ménagères rappelle à la population que l'ensemble des informations concernant le tri, les collectes, la déchetterie, etc.... figure sur le journal du tri remis au moment du retrait des sacs, **merci de vous y référer**. En cas de perte, des exemplaires sont à votre dispositions dans l'ensemble des mairies concernées.

Divers.

- **Dimanche 31 juillet 2022** - Moto-Cross TEAM BETHENET (terrain de Bethenet).
- **Samedi 17 et dimanche 18 septembre 2022** - Exposition d'art organisée par POMMIERS LOISIRS et CULTURE.
- **Vendredi 16 septembre à 19 h** - vernissage de l'exposition (offert par la Municipalité).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 40. Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,

La secrétaire,

Les Conseillers,